

**De :** [Renee.Garon@mrn.gouv.qc.ca](mailto:Renee.Garon@mrn.gouv.qc.ca) [mailto:[Renee.Garon@mrn.gouv.qc.ca](mailto:Renee.Garon@mrn.gouv.qc.ca)]

**Envoyé :** 18 octobre 2013 09:05

**À :** Poliquin, Renée (BAPE)

**Cc :** [Lucie.Ste-Croix@mrn.gouv.qc.ca](mailto:Lucie.Ste-Croix@mrn.gouv.qc.ca)

**Objet :** Demande d'information de la commission du BAPE concernant le projet Mine Arnaud

Bonjour Mme Poliquin,

À votre demande : « Pour les différentes mines à ciel ouvert ou qui combinent l'aspect d'être à ciel ouvert et souterrain sur le territoire de la province, veuillez spécifier les distances à vol d'oiseau entre les installations minières et les résidences les plus proches. ».

Le ministère des Ressources naturelles dispose d'informations techniques sur les mines mais pas en ce qui a trait aux détails d'urbanisation.

Toutefois, nous disposons de l'information en ce qui a trait au périmètre d'urbanisation.

Ainsi, afin de répondre le mieux possible à votre question, nous avons produit un tableau sur lequel vous trouverez les mines à ciel ouvert et leur distance par rapport au périmètre d'urbanisation.

Nous espérons que ceci réponde à votre demande,

Salutations,

Renée Garon B.A.A M.Sc

Directrice générale

Direction générale du développement de l'industrie minière

ministère des Ressources naturelles

Téléphone: (418) 627-6292 poste 5600

Sans frais : 1-800-363-7233

[www.mrn.gouv.qc.ca](http://www.mrn.gouv.qc.ca)

Bonjour Renée,

Je ne peux répondre exactement à la demande de la coordonnatrice du secrétariat de la commission, Mme Renée Poliquin puisque je ne possède pas l'information concernant la localisation des résidences. Cette information est détenue par les municipalités. Cependant, voici l'information dont je dispose :

Mine	Proximité
Canadian Malartic	En partie dans le périmètre d'urbanisation de Malartic
Lac des Îles	À ~370 m du périmètre d'urbanisation de Lac-des-îles et en partie sur un territoire destiné à la villégiature
Othmer	À ~4,5 km d'un territoire destiné à la villégiature et à ~6,8 km du périmètre urbanisé de Notre-Dame-de-la-Salette
Saint-Canut	Au limite d'un territoire destiné à la villégiature, à ~1 km du périmètre urbanisé du Domaine-Cloutier et à ~1,9 km du périmètre urbanisé de St-Jérôme
Saint-Rémi-d'Amherst	À l'intérieur d'un territoire destiné à la villégiature et à ~3 km du périmètre urbanisé de St-Rémi-d'Amherst
Mont-Wright	À ~7,8 km du périmètre urbanisé de Fermont
Lac Tio	À ~32 km du périmètre urbanisé de Havre-St-Pierre
Fire Lake	À ~50 km du périmètre urbanisé de Fermont
Lac Bloom	À ~7 km du périmètre urbanisé de Fermont
Raglan	À ~31 km de la terre de catégorie I de Kangiqsujuaq et ~5,5 km du Parc national des Pingualuit
Petit-Lac-Malbaie	À ~22 km du périmètre urbanisé de Notre-Dame-des-Monts et à ~4 km du Parc des Grands Jardins
Monique	À ~4,5 km du périmètre urbanisé de Louvicourt et à ~5 km d'un territoire destiné à la villégiature
Lac Letondal	À ~18 km du périmètre urbanisé de Parent